

Chères Fresnoises, chers Fresnois,

Depuis lundi dernier, nous avons entamé la période de déconfinement progressive puisque notre département reste toujours classé en zone rouge. **A cet effet, je tiens particulièrement à attirer votre attention sur le fait que les espaces publics et notamment le Parc municipal restent complètement fermés.** Les forces de l'ordre peuvent vous verbaliser. Elles feront des passages plus réguliers dans la mesure où je les ai interpellées suite au signalement de l'Association du Parc pour des vols d'animaux dans le parc animalier.

Cette semaine a été très chargée avec la réouverture de nos services, la distribution de kits pour les commerçants et la première vague de distribution des masques. Vous avez été nombreux à me solliciter sur la provenance de ces masques et je vais donc essayer y répondre clairement :

- Les masques qui ont été distribués cette semaine sont issus de la production de nos couturières Fresnoises dans le cadre de l'opération « **Un masque pour chaque Fresnois** » lancée en collaboration avec le centre socioculturel et l'association des Doigts de fée.
- En complément de ces masques, la municipalité a acheté 3500 masques en tissu blanc, fabriqués dans une entreprise de Caudry dont la livraison devrait se terminer dans les prochains jours.
- Pour la reprise de nos services municipaux, et dans le cadre de l'action menée auprès de nos commerçants, la Mairie a acheté 6000 masques jetables.
- Le département du Nord, par le biais de l'intervention du conseiller Départemental, M. Zaremba, nous a fourni 400 masques,
- La Région quant à elle, nous a livré des masques jetables et des masques tissus pour les habitants, une dotation qui devrait être complétée dans les prochains jours puisqu'elle n'atteint pas le nombre de Fresnois.
- Enfin, notre agglomération devrait nous fournir la semaine prochaine les masques tissu qu'elle a également achetés.

Vous l'aurez donc compris, une deuxième distribution se profile (certainement début Juin) pour vous doter de nouveaux masques. Elle se fera dès que nous aurons réceptionné l'ensemble des commandes de chacun de nos partenaires que je tiens à remercier chaleureusement pour leur soutien. Les dates, les lieux et les modalités organisationnelles de cette seconde distribution vous seront communiqués dans ma prochaine lettre. **Soyez patients, tout le monde aura ses masques; il ne sert à rien de faire preuve d'agressivité envers les services qui tentent vraiment de satisfaire toutes les demandes.**

Cette semaine, des priorités ont dû être décalées pour privilégier les inscriptions scolaires pour la prochaine rentrée avec une préinscription en ligne et sur rendez-vous, ainsi que la réouverture des associations qui nous sollicitent très régulièrement (voir ci-dessous).

En ce qui concerne les festivités, les centres de loisirs et les lieux culturels, nous sommes, là encore, en attente des futures consignes du Gouvernement.

Alors pour l'instant, soyez encore très prudents et prenez bien soin de vous.

Valérie FORNIES
Maire de Fresnes-sur-Escaut

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES - Entrée en maternelle et élémentaire

Le service éducation a dû s'adapter pour effectuer les inscriptions scolaires dans le respect des consignes sanitaires. Une pré-inscription se fait en ligne depuis ce lundi 18 mai sur le site de la ville (www.fresnes-sur-escaut.fr), ou depuis le lien suivant : <https://www.linscription.com/active.php?P1=41595>

Après avoir pris connaissance de la procédure, il vous suffira de cliquer sur le lien « s'inscrire », de choisir un créneau de rendez-vous pour finaliser l'inscription de votre enfant, et de remplir les différents champs de la fiche de pré-inscription.

Les rendez-vous se feront dès aujourd'hui et jusqu'au mercredi 27 mai dans les locaux de la bibliothèque.

Afin de respecter la distanciation physique et d'éviter des files interminables, nous vous demandons de respecter les horaires donnés, de venir seul, de vous munir de votre propre stylo et de porter votre masque.

Pour plus de renseignements, vous pouvez toujours contacter Yann Michon au 06.85.75.82.05 ou par mail : ymichon@fresnes-sur-escaut.fr.

ET LE CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ ?

La réflexion est en cours pour l'ouverture d'un Centre de Loisirs à une échelle beaucoup moins importante que notre traditionnel centre qui réunit pas moins de 450 enfants sur juillet et août.

Les mesures sanitaires imposées par le ministère de la jeunesse et du sport ne nous permettent pas d'accueillir autant d'enfants. Comme pour les écoles, nous pensons que la position des parents devrait être identique et le choix de garder son enfant à la maison plus sage. Toutefois, comme pour les écoles, les animateurs des centres vont prendre contact avec vous afin de mettre en place un sondage qui nous aidera dans nos choix. Merci de leur réserver un bon accueil.

LA REPRISE DES CLUBS SPORTIFS ET DES ASSOCIATIONS DE LOISIRS

- Les Fédérations sportives œuvrent et mettent en place leur protocole de reprise en lien avec le ministère des sports. A cet effet, et dans l'optique de reprendre, sur la base du volontariat, les activités, notre responsable des sports, M. Laurent CARDON, va prendre contact avec chacune de nos associations sportives afin de mettre en place les dispositions nécessaires.

- Pour les associations de loisirs qui souhaitent reprendre leur activité, Mme Kelly Pawlak assurera le relais pour travailler ensemble sur une reprise de l'activité du club dans le respect des règles sanitaires.

Ce travail s'engage avec tous, pour une éventuelle reprise début juin, en fonction des directives gouvernementales et uniquement si les conditions sanitaires sont réunies. Le cas échéant, les clubs resteront fermés.

DISTRIBUTION DES CADEAUX DE LA FÊTE DES MÈRES

A l'identique de celle des masques, la distribution du cadeau de Fête des mères (uniquement pour les mamans inscrites) aura lieu à partir du mardi 26 et jusqu'au vendredi 29 mai à domicile.

Si vous êtes absent lors de la distribution en porte à porte, vous pourrez vous rendre sur le point de distribution de votre secteur le samedi 30 mai de 9h à 12h et de 14h à 16h. Attention, pour des raisons liées aux commandes et contrairement aux masques, si vous n'êtes pas inscrite, le cadeau ne sera pas donné.

PRENEZ SOIN DE RESPECTER VOTRE LIEU DE DISTRIBUTION AFIN DE FACILITER L'ORGANISATION.

- POINT DE DISTRIBUTION N°1 : PARKING DU CIMETIÈRE - RUE LOUBRY

Rues concernées : Rue du Bateau Flamand, Rue Sadi Carnot, Champ du Moulin, Chemin du Pire, Chemin du Trowez, Rue Emile Zola, Rue Albert Patrisse, Rue Norbert Bourdon, Rue Georges Brassens, Rue des Coquelicots, Rue Jules Guesde, Rue Edgard Loubry, Rue Louis Aragon, Rue Jules Beaulieu, Rue Elsa Triolet, Rue Emile Tabary, Rue Lucien Barbier.

- POINT DE DISTRIBUTION N°2 : PMI DU TRIEU - PLACE BARBUSSE

Rues concernées : Place Henri Barbusse, Rue du Bois, Rue Henri Durre, Place Henri Durre, Rue Louise Michel, Rue Jacques Renard, Rue Edouard Vaillant, Rue Arthur Ville, Rue Paul Eluard, Rue Salvador Allende, Rue Marcel Cachin, Rue Pablo Picasso, Rue du Clos des Lilas, Rue de la Liberté, Rue Victor Hugo, Rue des Déportés, Rue du Lutteau, Rue Jacques Prévert, Rue Benoit Monfroy, Rue des Cordiers, Rue Jacques Duclos, Rue Léon Gambetta, Cité Hardy, Chemin Mathias, Rue du Chemin Vert, Rue Jules Mousseron, Rue Marcel Paul, Rue Maximilien Robespierre, Cité Ballanger, Rue Du Sarreau.

- POINT DE DISTRIBUTION N°3 : SALLE DES FÊTES JEAN JAURÈS - RUE JEAN JAURÈS.

Rues concernées : Rue Jeanne d'Arc, Rue Etienne Bancel, Place du Chevalier de la Barre, Rue du Carnaval, Rue de la Gare, Rue Jean Jaurès, Rue Louis Pasteur, Rue Roger Salengro, Rue Jean Seguin, Rue Taffin, Chemin de la Carcasse, Rue Jacques Brel, Rue des Européens, Rue du Docteur Guery, Rue Jean Ferrat, Rue Etienne Bancel, Rue des Cygnes, Rue de L'Escaut, Rue Nelson Mandela, Rue de La Marine, Rue des Mouettes, Rue de La Paix, Rue du Rivage, Rue Ambroise Croizat, Avenue du 8 Mai 1945, Rue des Sarcelles, Rue du Marechal Soult, Rue Vieille Cite Soult, Square du 19 Mars 62, Rue des Tourterelles, Place Vaillant Couturier, Chemin des Vaucelles, Rue Voltaire, Rue Zamenhof, Rue du Marais, Rue Pierre Curie, Rue Ghesquiere, Résidence Molière, Rue des Verreries, Chemin du Halage, Rue de L'écluse, Ruelle Selvais, Allée de La Mine, Rue Claude Monet, Chemin Des Mazys.